

PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2016**

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 13 juin 2016, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Danielle Woolley  
Denis Courte  
Richard Pépin

Pierre Bertrand  
Huguette Drouin  
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

16-06-94

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juin 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

16-06-95

4.1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2016**

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 mai 2016.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. **ADMINISTRATION**

16-06-96

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de mai 2016, pour la somme de 4 932.74 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS**

16-06-97

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4361 à 4397 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	<b>PAIEMENTS EN LIGNE</b>		
	BELL MOBILITÉ	38,13	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
	HYDRO-QUÉBEC	138,99	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	785,72	ÉLECTRICITÉ BUREAU
	HYDRO-QUÉBEC	398,10	ÉLECTRICITÉ CASERNE/BIBLIOTHÈQUE
	HYDRO-QUÉBEC	213,84	ÉLECTRICITÉ RUE PRINCIPALE
	HYDRO-QUÉBEC	463,21	ÉCLAIRAGE DES RUES
	BELL MOBILITÉ	177,29	SERVICE CELLULAIRES
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 963,62	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 885,98	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 325,28	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	11 918,68	DÉPÔTS DIRECTS
4360	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	1 308,23	INTÉRÊTS SUR PRÊT AUTOPOMPE
	<b>TOTAL PAYÉ EN MAI 2016</b>	<b>22 617,07</b>	
4361	ELECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	1 673,57	ESSENCE: 269.90 \$ LAVEUSE À PRESSION: 1331.41 \$
4362	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	827,82	CONGRÈS DE LA FQM
4363	SERRURIER MAGIC S.E.N.C	160,97	RÉPARATION SERRURES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
4364	YVES GENDRON	208,00	DRAPEAUX DU CANADA ET DU QUÉBEC
4365	RÉPARATION JEAN-PIERRE MAILLÉ ENR.	127,51	RÉPARATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE AFFUTAGE DE LA SCIE MÉCANIQUE
4366	MARC-ANDRÉ GIRARD	175,00	RÉPARATION FILS POUR DE LA BORNE INTERACTIVE
4367	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	562,71	PEINTURE, BOIS POUR RÉPARATION TABLE DE PIQUE- NIQUE, ACCESSOIRES, ASPHALTE FROIDE
4368	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	250,64	AVIS APPEL D'OFFRES
4369	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	270,19	DÉTECTEUR DE CO2
4370	PORTES DE GARAGE MONT-TREMBLANT ENR.	229,95	RÉPARATION DE LA PORTE DE LA CASERNE
4371	LES SERRES D'ARUNDEL S.E.N.C	487,12	ACHAT DE FLEURS ET ACCESSOIRES
4372	MARCHÉ SANTÉ 2000 INC.	92,95	PÉRISSABLES
4373	ROBERT LEGARÉ ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	397,81	CONTRAT DE SERVICE PHOTOCOPIEUR
4374	LA COOP FERMES DU NORD	119,00	SEMENCE
4375	GESTION CONSEIL LL	2 242,01	RÉALISATION DE LA POLITIQUE MADA, 1 DE 5 VERS.
4376	DIANE FORTIER	222,47	PLANTES ET ACCESSOIRES
4377	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	3 142,12	ENSEIGNE "ARRÊT" POTEAUX POUR IDENTIFICATION DES PONCEAUX
4378	LABORATOIRE BIO-SERVICES	62,90	TESTS D'EAU
4379	POMPAGE SANITAIRE MONT-TREMBLANT	689,85	VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
4380	LES ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	471,11	VÉRIFICATION MÉCANIQUE VÉHICULES INCENDIE
4381	LES SERVICES D'ENTRETIEN ST-JOVITE 1987	435,97	RÉPARATION VÉHICULE INCENDIE
4382	PLOMBERIE ROGER LABONTE INC.	296,64	REPARATION TOILETTE HOTEL DE VILLE
4383	MÉCANIQUE BENOIT PÉPIN	86,17	CHANGEMENT D'HUILE CAMION VOIRIE
4384	COOP. DE SOLIDARITÉ DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES LAURENTIDES	30,00	CONFERENCE PROJET COOP
4385	GUYLAIN CHARLEBOIS	150,00	SERVICES POUR ANALYSE D'EAU
4386	TIMMERLINN INC.	574,88	SERVICE PROFESSIONNELS - VISITE TERRAIN
4387	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	948,54	OUVERTURE DE 11 DOSSIERS - FÉV. À AVRIL
4388	HUGETTE DROUIN	158,63	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOLET CULTUREL
4389	GILLES RODRIGUE	46,80	FRAIS DE DEPLACEMENT O.V.U.
4390	RICHARD PEPIN	59,40	FRAIS DE DEPLACEMENT - RENCONTRE HYDRO-QUÉBEC
4391	HUGUES JACOB	32,40	FRAIS DE DÉPLACEMENT
4392	ANNIE LAROCQUE	245,40	BOTTES DE TRAVAIL: 195.45 \$ FRAIS DE DÉPLACEMENT: 49.95
4393	JEAN CADIEUX	150,00	CONTRIBUTION ACTIVITES DE LOISIRS
4394	LISE BRETON	200,00	REMISE DU DEPOT SUR PERMIS DE CONSTRUCTION
4695	MINISTRE DES FINANCES	87,00	DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION
4396	MRC DES LAURENTIDES	86 087,16	QUOTE-PART 2E VERS: 73599 \$ R.I.D.R.: 11930 \$ (3E VERS), ECOCENTRE: 558.16 \$
4397	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	12 607,42	TRAVAUX CH. LAROSE: 3862.79 \$ TRAVAUX JACKRABBIT: 8744.63 \$
P.D.	MINISTRE DES FINANCES	52 808,00	SERVICE DE LA SQ, 1ER VERS.
	<b>TOTAL À PAYER EN JUIN</b>	<b>167 418,11</b>	

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 5.3. ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2016

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de mai 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 6. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

**Denis Courte**, conseiller responsable de la voirie, informe que les premières réunions pour la famili-fête ont eu lieu et il promet un événement haut en couleur cette année. Il en profite pour inviter tous les citoyens à y participer en grand nombre.

**Richard Pépin**, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, informe que les membres de l'OVU (Organisation du voisinage en urgence) se sont rencontrés au début de mai afin d'établir certains plans d'action lors de mesures d'urgence. À cet égard, il mentionne l'excellent travail d'un des membres ayant planifié l'espace et le montage du centre communautaire utilisé à des fins d'urgence, notamment avec le dressement des lits d'appoint offerts par la société Croix-Rouge. Également il résume sa rencontre avec Hydro-Québec dont le sujet portait sur le partage des usages sous leur emprise, notamment par les VTT-JEEP et motoneige. Plusieurs solutions aux problématiques ont été apportées et seront à l'étude par la société d'État.

**Danielle Woolley**, conseillère responsable des communications et des aînés, résume sa deuxième rencontre du comité MADA (Municipalité Amie des Aînés), organisée par Louise Lapointe, chargée de projet mandatée, où 4 citoyens, un représentant du CSSS et la municipalité se sont penchés sur les premiers éléments qui contribueront à l'élaboration de la politique. Elle précise qu'un questionnaire sera élaboré sous peu et envoyé à tous les aînés.

**Pierre Bertrand**, conseiller responsable du développement économique et des loisirs annonce qu'il est maintenant possible de télécharger le sentier pédestre sur l'application Ondago étant une plateforme interactive qui offre la possibilité d'avoir accès à la carte sans avoir à transporter de version papier. Il ajoute également que le corridor aérobie est sur le point de rouvrir officiellement avec les améliorations sur le parcours qui seront apportées entre Weir et Arundel.

**Huguette Drouin**, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, rappelle que dans le cadre du projet «Je Participe 2016», un partenariat exceptionnel s'est développé avec les salles de spectacle du Théâtre Le Patriote et du Théâtre du Marais : le premier a été très présent dans le développement et l'accompagnement du projet et les participants ont eu l'occasion d'y faire plusieurs ateliers. Le deuxième a également accueilli certains ateliers et a facilité la présentation finale du spectacle. Également, elle fait part de quelques statistiques relativement à la bibliothèque et termine en invitant les citoyens à consulter le bulletin prochainement afin de constater les différentes activités culturelles à venir.

**Richard Tees**, conseiller responsable de l'environnement et de l'urbanisme, informe que les travaux sur le chemin forestier Jackrabbit qui relie le secteur villageois au secteur du Lac-Verdure sont complétés et que la chaussée est redevenue carrossable.

**Steven Larose**, maire, informe les citoyens présents des différentes nouvelles dont la plupart seront dans le bulletin estival qui sera livré sous peu aux citoyens :

MOTOS : Il informe les citoyens de sa rencontre avec le président de la Fédération Québécoise des Municipalités, Monsieur Richard Lehoux ainsi qu'avec M. Gilles Plante, président de la Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information, lors de l'assemblée des MRC ayant eu lieu dernièrement, qu'il a reçu l'appui ferme du conseil d'administration de la FQM. Il ajoute également qu'il s'est fait approché par plusieurs autres municipalités vivant la même situation. Quant à la Sûreté du Québec, en mode répression, le déploiement de budgets supplémentaires sera affecté spécialement sur les tronçons des routes 327 et 364. Finalement de l'affichage afin de diminuer la vitesse sera rehaussée.

FILAU : Deux nouvelles antennes «FILAU» viennent d'être installées, soit la première dans le secteur du Lac-Rond Nord et l'autre dans le secteur du Lac des Pins. Conséquemment, lesdites antennes pourront couvrir les secteurs suivants : Lac des pins / Lac Rond / Lac Munich / Lac Charest / Lac Beaven / Lac-des-Seize-iles.

PONT HALE : M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil, confirme la réalisation des travaux de réfection du pont Hale cet été par le ministère des Transports.

RÉGIE INCENDIE : Au sujet des Régies intermunicipales en sécurité incendie, la régie incendie Nord-Ouest Laurentides qui regroupe les municipalités de Montcalm, Huberdeau, Arundel, La Conception, Lac-Supérieur, Amherst, La Minerve et Saint-Faustin-Lac-Carré sera en fonction le 20 juin 2016. Monsieur Jean Lacroix, directeur pour la régie Nord-Ouest Laurentides fait la tournée des différentes casernes où il rencontre officiers et pompiers.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE : c'est le 8 juin dernier qu'une délégation de la MRC des Laurentides s'est présentée à l'audience à la Régie de l'énergie afin de défendre la position de la MRC des Laurentides afin qu'elle accorde à Hydro-Québec l'autorisation requise pour qu'elle puisse procéder à la construction de la ligne 120 kV du Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur plutôt que le tracé Paquin proposé par la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC Pays-d'en-Haut. La décision est attendue d'ici 2-3 mois.

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 PROJET DE CONSTRUCTION AU 59, CHEMIN DU LAC-CARIBOU OUEST**

16-06-99

**CONSIDÉRANT QU'**une demande pour une nouvelle construction a été déposée pour le 59, chemin du Lac-Caribou Ouest, lot 17, rang E;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs et critères généraux du règlement numéro 251-2008 intitulé «Plan d'implantation et d'intégration architecturale» ont été analysés dans leur ensemble;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil approuve le projet de construction d'un bâtiment principal au 59, chemin du Lac-Caribou Ouest, lot 17, rang E, conditionnellement à la conformité aux règlements d'urbanisme en vigueur.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **7.2 PROJET DE CONSTRUCTION AU 21, RUE DE LAUSANNE**

16-06-100

**CONSIDÉRANT QU'**une demande pour une nouvelle construction est déposée pour le 21, rue de Lausanne, lot 44-4, rang 3;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs et critères généraux du règlement numéro 251-2008 intitulé «Plan d'implantation et d'intégration architecturale» ont été analysés dans leur ensemble;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil approuve le projet de construction d'un bâtiment principal au 21, rue de Lausanne, lot 44-4, rang 3, conditionnellement à la conformité aux règlements d'urbanisme en vigueur.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS

16-06-101

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de mai 2016, pour la somme de 3 862.79 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### 8.2 ABAT-POUSSIÈRE – CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD

16-06-102

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu que le conseil autorise l'épandage d'abat-poussière sur un tronçon d'environ 1200 mètres linéaires du chemin du Lac-Verdure Nord, pour la somme de 1 200\$ taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### 8.3 OCTROI DE CONTRAT POUR TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR 2016 SUR CERTAINS TRONÇONS DE CHEMINS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUEBEC (TECQ 2014-2018) ET TRAVAUX IMPREVISIBLES

16-06-103

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), la municipalité de Montcalm a lancé un appel d'offres afin de réaliser des travaux d'infrastructures sur certains tronçons de chemins dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à un appel d'offres public relatif auxdits travaux, 3 soumissions ont été reçues dans les délais impartis;

**CONSIDÉRANT QUE** les montants des soumissions sont les suivants (taxes incluses) :

- |                                       |                             |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Pavage Jérômien .....              | 283 531.80\$ taxes incluses |
| 2. David Riddell Excavation .....     | 185 020.60\$ taxes incluses |
| 3. Gilbert P. Miller & Fils Inc. .... | 133 371.60\$ taxes incluses |

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire, Gilbert P. Miller & Fils Inc., répond aux exigences sur la conformité et les conditions d'accomplissement du contrat concerné;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité :

- d'octroyer le contrat pour les travaux d'infrastructures pour 2016 sur certains tronçons de chemins dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) à Gilbert P. Miller & Fils Inc. ayant son siège social au 90, chemin du Village, Arundel (Québec), au montant de 133 371.60 \$ taxes incluses;
- d'autoriser les dépenses relatives à des frais imprévisibles, nécessaires au bon déroulement des travaux eu égard au protocole d'entente, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018), sans toutefois dépasser le montant éligible et budgété prévu à ces fins.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

**8.4 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS POUR LES ANNÉES 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 - SECTEUR SUD (WEIR ET MONT-BLANC)**

16-06-104

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à un appel d'offres public eu égard au déneigement des chemins municipaux pour les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et optionnellement 2019-2020 pour le secteur sud;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité :

- d'octroyer le contrat relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour le secteur sud (Weir et Mont-Blanc), pour les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 à Gilbert P. Miller & Fils Ltée, pour la somme de 276 802.29 \$ taxes incluses;
- que l'entrepreneur sera avisé avant l'expiration du contrat à l'été 2019, si la municipalité désire se prévaloir de l'année d'option 2019-2020;
- que l'entrepreneur sera avisé avant le 12 septembre 2016, si la municipalité désire se prévaloir de l'option pour l'entretien du tronçon du chemin du Lac-Beaven;

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

**8.5 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS POUR LES ANNÉES 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 - SECTEUR LAC VERDURE**

Le conseil est informé que suite à un appel d'offres public eu égard au déneigement des chemins, pour le secteur du Lac Verdure, aucune soumission n'a été reçue.

**8.6 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DU CANADA 150**

16-06-105

**CONSIDÉRANT** l'appel de projets dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) - Mise en œuvre du volet 2 afin d'appuyer des projets de rénovation, d'agrandissement et d'amélioration d'infrastructures communautaires et récréatives;

**CONSIDÉRANT QUE** la dévitalisation des villages du Québec est une réalité croissante qui amène des défis importants à la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** les infrastructures municipales, notamment le réseau de sentiers pédestres sont mises à la disposition des citoyens et contribuent à la vitalité et au dynamisme des collectivités;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise l'implantation d'un sentier pédestre et cyclable reliant le noyau villageois au sentier pédestre du Mont-Larose/Nid de l'aigle et le perfectionnement du réseau actuel et de ses infrastructures;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit projet entraîne un impact positif sur l'environnement visant l'amélioration d'espaces verts, et nos infrastructures communautaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Montcalm travaille ardemment afin que sa population puisse adopter des habitudes saines de vie et puisse cohabiter activement dans un environnement sain ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a investi énormément dans différents programmes et dans la mise en place d'actions concrètes afin de dynamiser le noyau villageois et protéger l'environnement ;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité

- de demander une aide financière de 20 000\$, soit 50% des coûts estimés pour le perfectionnement des sentiers pédestres existants avec leurs infrastructures et la réalisation d'un sentier pédestre et cyclable entre le noyau villageois et le sentier pédestre du Mont-Larose/Nid de l'aigle ;
- de mandater le directeur général à présenter ladite demande et de signer les documents au respect du programme et menant à la bonne conduite et l'administration.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

#### 8.7 **APPEL D'OFFRES RELATIF À L'ENTRETIEN DES STATIONNEMENTS D'HIVER DES ANNÉES 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 (OPTIONNELLE)**

16-06-106

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu de procéder à un appel d'offres sur invitations pour l'entretien des stationnements d'hiver des endroits suivants :

- Hôtel de Ville
- Centre communautaire
- Biblio/caserne
- Sentier pédestre du Mont-Larose

Pour les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 (optionnelle)

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

#### 8.8 **PROGRAMME 2016 DE PATROUILLE VERTE**

16-06-107

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité :

- de participer au programme 2016 «Patrouille verte» dont le but est d'informer la population de la réglementation en vigueur sur la gestion des matières résiduelles, conformément à l'adoption par le gouvernement du Québec de la politique interdisant l'enfouissement du papier, du carton et du bois;

- de mandater le journalier ou l'inspecteur à remettre des billets de courtoisie sur la participation des contribuables à la collecte sélective (présence du bac vert lors de la collecte) et sur les matières déposées dans les bacs.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.9 **DELEGATION DE POUVOIR POUR L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX BANDES RIVERAINES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire s'assurer du respect et de l'application de la réglementation relative à la protection des cours d'eau;

16-06-108

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu de remettre à l'employé journalier saisonnier, le pouvoir d'inspection, en vertu de l'article 2.1 du règlement sur les permis et certificats no 192-2002, intitulé «Administration et application des règlements» afin que les dispositions prévues à la réglementation d'urbanisme quant à la protection des bandes riveraines, soient respectées.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.10 **RATIFICATION DE LA DEPENSE RELATIVEMENT AUX TRAVAUX D'URGENCE SUR LE CHEMIN JACKRABBIT**

16-06-109

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin Jackrabbitt était devenu impraticable suite à la rupture de deux ponceaux et l'émergence de plusieurs roches sur la chaussée;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu de ratifier la dépense relativement aux travaux effectués sur le chemin Jackrabbitt, pour la somme de 8 744.63\$ taxes incluses.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

10.1 **DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FERME MORGAN DANS LE CADRE DE PROJECTIONS DE FILMS**

16-06-110

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de commandite pour une activité communautaire de projections de films Ciné-Foin présentés sur le site de la ferme Morgan a été reçue;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentations auront lieu les vendredis 15 juillet, 5 août, 3 septembre et 23 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais de projections sont estimés à 1 800\$, soit 450\$ par projection;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'autoriser une contribution financière au montant de 250 \$ à Élise Paré-Lépine, de la ferme Morgan, pour l'activité de projections de films Ciné-Foin conditionnellement à la remise de l'attestation d'assurances responsabilité civile pour la tenue de l'événement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –



## 11. INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

16-06-111A

### 11.1 EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS À TEMPS PARTIEL

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche d'Alexandre Legault et de Jean-François Perrier à titre de pompiers à temps partiel pour le service incendie Huberdeau-Montcalm.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

16-06-111B

### 11.2 RETRAIT DU NOM DE RICHARD THIEL À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de retirer de la liste des pompiers à temps partiel pour le service incendie Huberdeau-Montcalm, avec mention honorifique pour ses 22 années de service, le nom du défunt pompier Richard Thiel.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

16-06-112

### 11.3 REPARATION ET ACHAT DE MATERIEL POUR LA BORNE INCENDIE SECHE AU MONT-BLANC

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de mandater Gilbert P. Miller et Fils Inc. de procéder à la réparation de la borne incendie sèche au Mont-Blanc lors des travaux de mise à niveau de la rue de Berne et de procéder à l'achat du matériel requis selon les normes à la plomberie Brébeuf au montant de 1 802.54\$ taxes et frais de livraison en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 12. VARIA

16-06-113

### 12.1 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 16-04-64 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a adopté la résolution no 16-04-64 eu égard à une demande de subvention au député d'Argenteuil, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour effectuer des travaux de préparation et pavage d'un tronçon du chemin Larose;

**CONSIDÉRANT QUE** la longueur dudit tronçon de chemin sur laquelle les travaux seront effectués a été révisée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'amender la résolution no 16-04-64 eu égard à une demande de subvention au député d'Argenteuil, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour effectuer des travaux de préparation et pavage d'un tronçon du chemin Larose, en remplaçant « la somme de 35 000 \$ » par « la somme de 45 000 \$ ».

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2<sup>e</sup> période de questions a été offerte aux citoyens présents.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-06-114

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 162 (2) du Code municipal.

---

Steven Larose, maire

---

Hugues Jacob, directeur général  
et secrétaire-trésorier